Communauté de Communes de Desvres-Samer

Flash Info aux élus municipaux

Flash Info aux élus municipaux 19 - 03 / Directeur de publication : C. PRUDHOMME / Conception service communication JFL / IPNS

La fibre optique arrive sur le territoire

Plusieurs communes auront accès au très haut débit dès juin 2019.

La révolution numérique tant attendue par les habitants pointe le bout de son nez. La mise en service de la fibre pour le territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS) débutera en juin 2019 pour se terminer en 2021.

C'est le Syndicat mixte « La Fibre Numérique 59 62 », qui est chargé de déployer le Très Haut Débit (THD) et la fibre en zones rurales. « Il y a plus de 668 000 prises à déployer via 27 000 km de câbles. Près de 60 sociétés partenaires travaillent pour le projet représentant déjà plus de 800 personnes à l'œuvre sur les territoires dont 10% en contrat d'insertion ».

Concernant la CCDS, le nombre de prises s'élève à 10 861.

En différents points du territoire, des travaux de génie civil ont déjà été entrepris. Une fois la mise en oeuvre terminée (aérienne ou souterraine), la commercialisation des prises pourra commencer.

Les habitants peuvent tester leur éligibilité sur le site www.capfibre.fr ou en téléphonant au 0800 159 162. « Si c'est bon, il suffit de s'abonner auprès de l'opérateur de son choix (parmi ceux présents sur le réseau). Orange vient d'annoncer qu'il sera présent », annonce le président de la CCDS.

L'opérateur choisi viendra ensuite effectuer le raccordement à la fibre. Notons que pour l'abonné, le coût de raccordement, c'est-à-dire les frais liés au cheminement de la fibre optique de la rue jusqu'à la box du particulier, est pris en charge par la Région, les Départements et les intercommunalités. « C'est totalement gratuit, l'usager n'aura rien d'autre à payer que son abonnement ».

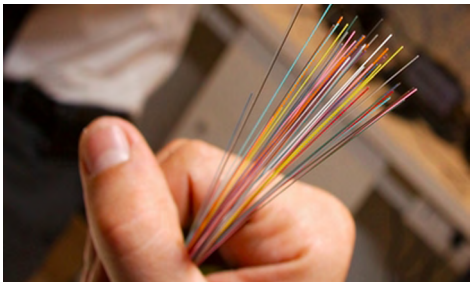

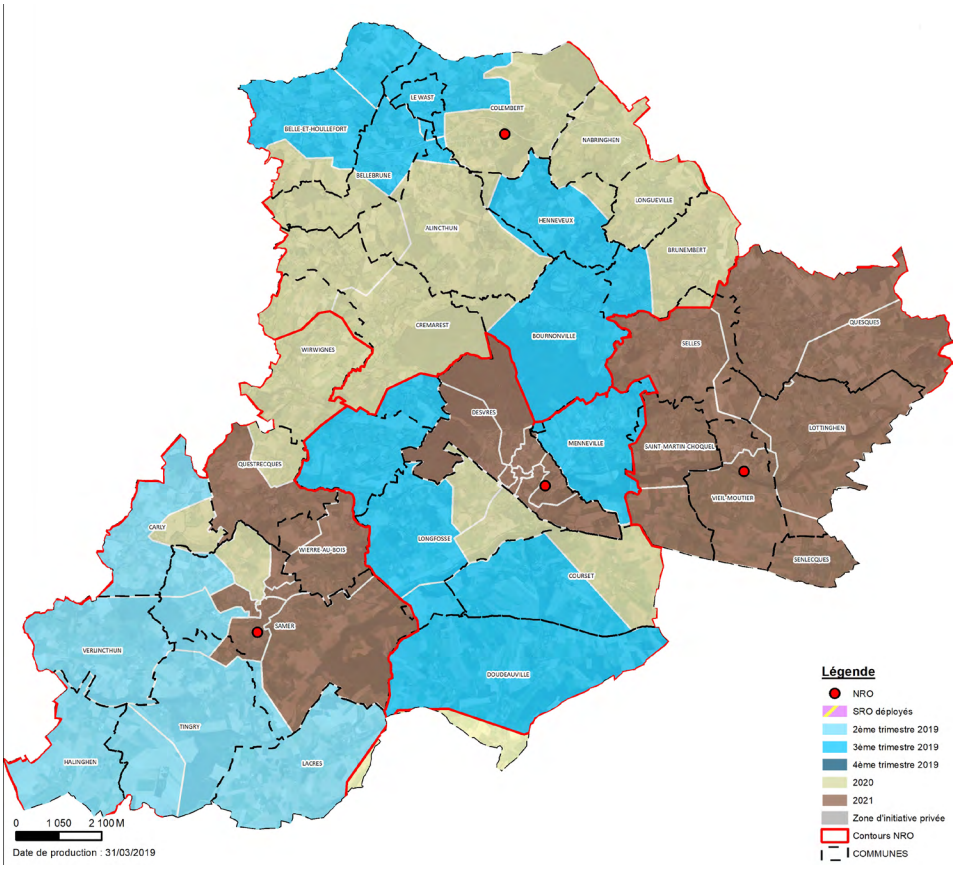

CONSEIL

Incitez vos habitants à prendre la fibre

Aujourd'hui, la connexion dans la majorité des foyers se fait via le réseau téléphonique et notamment la technologie ADSL. Cependant, cette dernière a un inconvénient majeur : plus on est loin du central moins on a de débit... La fibre optique va apporter du très haut débit (plusieurs centaines de Mbit/s). C'est une technologie accessible de manière équitable en tout point du territoire. Son développement va de pair avec l'évolution des usages et des besoins croissants des individus (particuliers et entreprises). N'hésitez pas à inciter **TOUS** vos habitants à prendre cette nouvelle technologie. Comme rappelé ci-dessus, le coût de raccordement est gratuit. Une fois le déploiement terminé, il ne le sera plus.